



Etaient présents : Michel FABRE, Patrice FALIES, Bruno FAURE, Jean-Louis FAURE, Martial MEYDIEU, Jean-Noël PARRA, Albert ROCHETTE

Excusés : Jean-Yves BONY, François DESCOEUR, André DUJOLS, Régis JOUDRIER, François LACHAZE

Représentés: Christian LAFARGE par Bruno FAURE

Ordre du Jour

- Office de tourisme de Salers
- Emprunt budget OM
- Modification tarif régie culture
- Aides au dernier commerce (Le Falgoux, Anglards de Salers)
- Convention fourniture LED
- Demande de financement – Etude Eau Assainissement
- Questions diverses

1. Office de Tourisme

a. Marché de Travaux - Office de Tourisme (DEB 2017 016)

Le Président rappelle aux élus que la Communauté de Communes a décidé de procéder au réaménagement de l'Office de Tourisme de Salers. Il rappelle que cette opération se fera conjointement avec l'aménagement d'un secrétariat de mairie accessible aux PMR.

Dans ce cadre, il présente aux élus les propositions de la commission d'appel d'offres concernant les travaux. :

Lot 1 : Gros œuvre : SARL BLANC à Mauriac pour un montant de 26 636.41€HT

Lot 2: Menuiseries extérieures bois : Guillaume ROBERT à Salers pour un montant de 20 812.00€HT

Lot 3: Plafonds cloisons doublage peinture: SARL Albessard pour un montant de 224 562.80€HT

Lot 4: Menuiseries intérieures bois: SARL Hubert JOANNY à St Martin Vx pour un montant 4409.90€HT

Lot 5: Mobilier: Atelier Ferrière Deberry à Aurillac pour un montant de 29 700.00€HT

Lot 6: Carrelages faïences: SAS Brunhes et Jammes à Aurillac pour un montant de 18 792.47€HT

Lot 7: Plomberie - sanitaires - ventilation: Serge BORNE à Salers pour un montant de 6537.43€HT

Lot 8 : électricité, chauffage électrique: infructueux

Soit un montant total de 131 451.01€HT (avant attribution du lot électricité)

→ Les élus entérinent, à l'unanimité, la décision de la commission d'appel d'offres.

b. Choix prestataire SPS Office de tourisme (DEB 2016 050)

→ Les élus décident à l'unanimité de retenir la proposition du cabinet AB Ingénierie pour un montant de 1125€HT

c. Demande de financement - Office de tourisme du Pays de Salers (DEB 2016 064 et DEB 2016 065)

Le Président propose de solliciter une aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux et du FEADER pour la globalité du projet ainsi que pour la partie économies d'énergies qui peut faire l'objet de financements spécifiques.

Il propose les plans de financement.

→ Les élus valident à l'unanimité les propositions du Président.

2. Emprunt Déchetteries (DEB 2016 054)

Le Président rappelle que la collectivité a aménagé 3 déchetteries et un bâtiment technique sur le Parc d'Activités aux Quatre Routes de Salers. Ces investissements ont été financé par un premier emprunt de 750 000€ et il était prévu d'en réaliser un complémentaire de 150 000€.

→ Les élus valident la proposition du Crédit Agricole présentant les caractéristiques suivantes :

Montant : 150 000,00€ (cent cinquante mille euros), Durée d'amortissement : 15 ans
Taux d'intérêt : 0.95% <input type="checkbox"/> taux fixe, capital constant Périodicité de remboursement : annuelle Frais : 150.00€

3. Modification tarifs régie culture (DEB 2016 051)

Le Président rappelle aux élus que la communauté de communes a institué une régie pour son service culturel.

Il propose les modifications de tarifs suivantes

- Pour les spectacles:

- * Entrée adulte : 5€
- * Entrée enfant de 5 à 17 ans : 3€
- * Gratuit pour les moins de 5 ans

D'autre part, dans le cadre de manifestations particulières il rappelle que pourra être décidé de procéder à la gratuité du spectacle.

- tarifs livrets:

- * livrets collection patrimoine: 1.50€ prix public
- * livrets collection patrimoine: 1.20€ prix pour partenaires
- * livre Mon Paysage, Mon Patrimoine: 10€ prix public
- * livre Mon Paysage, Mon Patrimoine: 8€ prix pour partenaires

→ Les élus valident à l'unanimité, les propositions du Président

4. Aide au dernier commerce

Dans le cadre des actions de développement économique de la Communauté de Communes du Pays de Salers, Monsieur le Président rappelle que la collectivité a signé une convention avec la Région Auvergne l'autorisant à verser des aides directes aux actions de maintien ou de création du dernier commerce communal (bar-restaurant ou commerce alimentaire).

Il précise que cette aide est calculée au taux de 25% d'une dépense comprise entre 5 000 et 20000€.

a. COLLET - Anglards de Salers (DEB 2016 052)

→ Les élus décident à l'unanimité d'attribuer à ce projet une aide de 5 000€, correspondant à 25% d'une dépense subventionnable maximale de 20 000 €.

b. GUERNIOU- Le Falgoux (DEB 2016 053)

→ Les élus décident à l'unanimité d'attribuer à ce projet une aide de 5 000€, correspondant à 25% d'une dépense subventionnable maximale de 20 000 €.

Il précise d'autre part, que les fiches Leader étant en renouvellement, il conviendra de modifier nos modalités d'intervention pour permettre de maximiser les enveloppes mobilisables.

5. Conventions de fournitures LED - TEPCV (DEB 2016 055)

La Communauté de Communes du Pays de Salers a été labélisée TEPCV en novembre 2015. Dans ce cadre, elle bénéficie d'un partenariat avec EDF qui lui a confié 1000 ampoules LED à distribuer aux personnes les plus fragiles de son territoire.

→ Les élus valident à l'unanimité la proposition du Président concernant de conventions avec les associations ADMR et ASED pour la distribution de ces ampoules.

6. Demande de subvention Etude eau-assainissement (DEB 2016 063)

Le Président rappelle aux élus que dans le cadre de la loi NOTRe la Communauté de Communes du Pays de Salers va être amenée à exercer les compétences eau et assainissement à court terme.

Dans ce cadre, il précise qu'il a été décidé d'avoir recours à une étude préalable pour accompagner la prise de compétence et conseiller sur le mode de gestion approprié. Cette étude est estimée à 230 000€HT.

Il propose de solliciter des financements auprès de l'Agence de l'Eau et de l'Etat au titre de la DETR 2017 et propose un plan de financement.

→ Les élus valident à l'unanimité les propositions du Président.

7. Questions diverses

a. Session d'accueil d'actifs

Le Président informe les élus de la possibilité pour le Pays de Salers de candidater pour accueillir la session d'accueil d'actifs 2017 organisée au niveau départemental. Il rappelle que ces sessions permettent à une vingtaine de porteurs de projets de venir découvrir et prendre de informations pour implanter leur entreprise dans le Cantal. Le Pays de Salers avait accueilli la session d'octobre 2012.

→ Les élus valident la candidature de la CCPS.

b. Contrat Région

Le Président informe les élus que la région va proposer aux intercommunalités un nouveau type de contrat de développement permettant de financer des projets structurants.

c. Longayroux

Dans le cadre de l'étude de développement portant sur le site de Longayroux, le Président informe les élus que le conseil municipal de Pleaux doit se déterminer sur le portage des opérations relatives au camping et à la base de loisirs.